

# VIC. info

#28 • JUIN 2019

**2009-2019**

**Zoom sur une décennie rythmée  
par de nombreuses évolutions !**

**ZOOM SUR**

**le budget**

**BANQUE DE FRANCE**

**le projet décalé à 2025**



**4 • ZOOM SUR...**

Le budget

**6 • TRAVAUX - URBANISME**

Au fil des chantiers

Rappel déclarations obligatoires urbanisme

**9 • BANQUE DE FRANCE**

Projet décalé à 2025

**10 • JEUNESSE**

Point rythmes scolaires rentrée 2019-2020

Retour sur les activités périscolaires

**12 • ACTION SOCIALE - SANTÉ**

Point sur le nouvel EHPAD

Retour sur le projet de Maison Médicale

**14 • DOSSIER**

Zoom sur une décennie rythmée par de nombreuses évolutions !

**22 • ENVIRONNEMENT**

Le label Villes et villages fleuris

**23 • MOND'ARVERNE**

Le projet territoire : cap sur 2035 !



**24 • BON À SAVOIR**

État civil

**25 • ÉCONOMIE**

35<sup>ème</sup> édition de la brocante

Campagne de pub pour les commerçants

**26 • RETOUR EN IMAGES**

**28 • CÔTÉ ASSOCIATIONS**

Auvergne Mainpat Tibet

L'association CLÉS

**29 • RENCONTRE AVEC...**

Nicolas GARNIER

**30 • L'AGENDA**



# CHERS CONCITOYEN(NE)S,

## **Vic le comte évolue avec vous !**

Redécouvrez les changements que la commune a connu depuis ces 10 dernières années dans le dossier de ce nouveau numéro.

En premier lieu à cette période de l'année, nous vous donnons les éléments pour **mieux connaître la situation financière** de la commune au travers des résultats de l'année 2018 et du budget prévisionnel 2019. Une **situation saine** et en capacité à poursuivre, tant en fonctionnement qu'en investissement, les actions entreprises depuis de nombreuses années.

La présentation est certes succincte et nous vous invitons pour beaucoup plus de précisions à consulter le site internet de la commune [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), rubrique Votre Mairie – Le budget.

C'est aussi l'occasion de vous présenter, au travers de **l'évolution de Vic le Comte** durant cette dernière décennie, des réalisations qui ont permis à notre commune de **grandir, d'être plus attractive et d'améliorer** sans cesse les services proposés à nos concitoyens.

Ces réalisations concernent aussi bien **nos écoles et notre jeunesse** qui demeurent notre première priorité, que le **développement du sport et de la culture, la création de nombreux nouveaux logements** pour améliorer le confort de nos habitants et accueillir des populations nouvelles. Elles concernent aussi le **développement économique** et l'accueil de nouvelles entreprises.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme suite à la révision approuvée en novembre 2018 – désormais PLU Intercommunal-, prévoit la **progression démographique de la commune** dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé et respectueux de la qualité de notre cadre de vie. **La municipalité anticipe ses équipements pour accueillir l'imprimerie de la Banque de France** et ses agents lors des prochaines années, le retard annoncé ne remettant pas en cause le projet de transfert désormais prévu pour 2024-2025.

La municipalité se préoccupe éga-

lement de mieux répondre aux **besoins de nos aînés**, tant dans leurs loisirs

que dans leur vie quotidienne. L'obtention tant attendu depuis plusieurs années de l'autorisation de places supplémentaires à l'EHPAD, va permettre en fin d'année 2019 le début des travaux du **nouvel établissement pour une ouverture début 2022** dans la prairie du Parc Municipal de Montcervier.

Se préoccuper de la vie de chacun de nos concitoyens dès leur plus jeune âge jusqu'aux plus âgés, quel que soit leur situation sociale ou professionnelle, reste notre ligne directrice pour être au service de tous.



## SE PRÉOCCUPER DE LA VIE DE CHACUN



DU NOUVEAU

Camille Ulrich a intégré l'équipe fin avril au poste de Directrice Générale Adjointe. Ses missions touchent les domaines des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, en collaboration directe avec les services attachés à ces sujets. Son rôle est également de venir en aide à la Directrice Générale des Services. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Roland **BLANCHET**



Maire de **VIC LE COMTE**

1<sup>er</sup> Vice-Président de

**MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ**

# UN BUDGET responsable & ambitieux

malgré les contraintes

Confirmant la tendance de ces dernières années, la réalisation du budget communal est impactée par d'importantes contraintes, notamment :

- une nouvelle baisse des dotations de l'État (DGF) ;
- le remplacement des Contrats Aidés (CAE) par le Parcours Emploi Compétence (PCE), avec une baisse de financement.

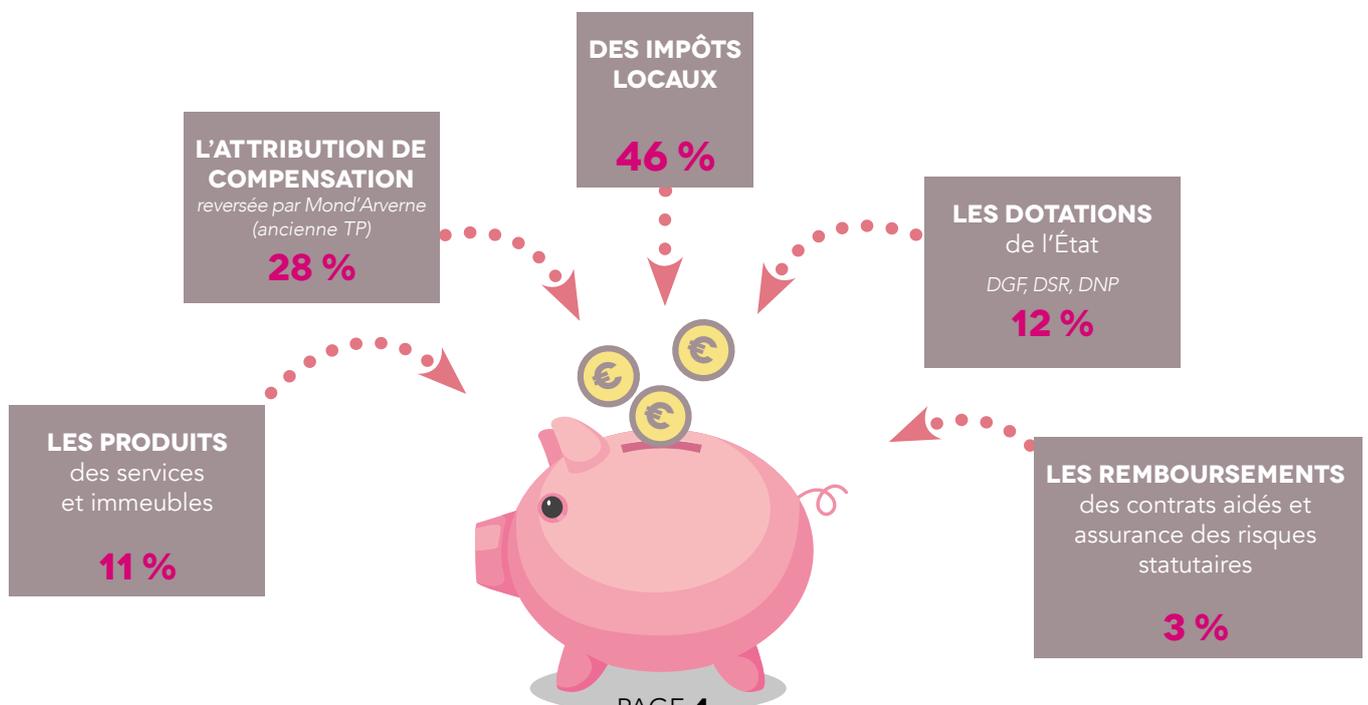
Pour assurer néanmoins l'équilibre du budget sans augmentation d'impôts, l'équipe municipale a décidé de nombreuses économies notamment en stabilisant la masse salariale. Le budget 2019 reste au final plutôt stable, avec une variation limitée à 1.44%.

## RETOUR SUR L'EXERCICE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

### LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE



### CES DÉPENSES SONT FINANCÉES PAR



# LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

En fonctionnement, le budget s'élève à 6 350 251€ et en investissement à 4 336 371€ pour un budget total de près de 10,7M€, voté le 4 avril dernier en Conseil Municipal.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	BP 2018	VARIATION
CHARGES GÉNÉRALES	1 388 000 €	1 245 000 €	11,49 %
CHARGES DE PERSONNEL	2 920 000€	2 910 000€	0,34 %
SUBVENTIONS CCAS, ASSOCIATIONS, SDIS	637 500 €	641 000 €	- 0,55 %
FRAIS FINANCIERS	147 600€	157 000€	-5,99%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	54 651€	44 500€	22,81 %
DÉPENSES IMPRÉVUES ET ATTÉNUATIONS DE CHARGES	137 000 €	221 500 €	-38,15 %
VIREMENT PRÉVISIONNEL À L'INVESTISSEMENT	790 000€	750 000€	5,33 %
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	275 500 €	291 000 €	-5,33 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6 350 251 €</b>	<b>6 260 000 €</b>	<b>1,44 %</b>

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget s'élève à 4 336 371€ dont 2.9M€ sont consacrés aux dépenses réelles d'équipement, les principales orientations sont :

- le remplacement des installations sportives de Longues, avec dans un premier temps la création du complexe tennistique,
- l'aménagement du quartier du Collège,
- la réfection de la toiture de l'école primaire de Longues,
- les aires multisports en libre accès à Vic (2019) et Longues (2020),
- le lancement du projet de la Rue de Vignolat (2019-2020),
- la remise aux normes d'accessibilité des bâtiments,
- l'équipement en matériels de la police municipale (véhicule) et des espaces verts (camion et divers outils).



# TRAVAUX terminés

## AMÉNAGEMENTS ET ENTRÉE DE LACHAUX

Les travaux d'aménagements de voirie réalisés en coordination par la Commune, le Département et le SME (Syndicat Mixte de l'Eau) sur l'entrée de Lachaux se sont achevés au début du printemps.

**Coût des travaux : 140 000€ HT** (pour la commune)



## AMÉNAGEMENT DE LA RUE ANTOINE FABRE

Les travaux d'aménagement : pose de l'ensemble des réseaux d'eau potable et d'assainissement en séparatif, enfouissement des réseaux secs et mise en œuvre des revêtements de surface, se sont terminés courant mai par une opération de « grenailage » des enrobés situés sur trottoirs et plateaux des intersections.

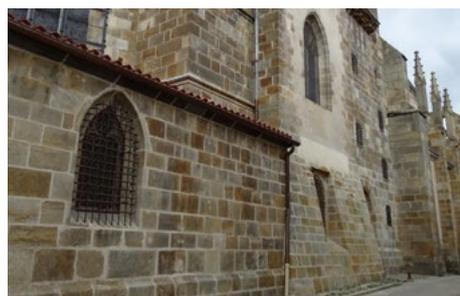
**Coût des travaux : 300 000€ HT** (pour la commune)



## ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les travaux de restauration des chapelles Nord et Nord-Est se sont achevés début juin.

**Coût des travaux : 200 000€ HT**  
dont 160 000€ de subventions



# TRAVAUX en cours

## AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU COLLÈGE

Les travaux de remplacement de conduites d'eau potable sont en cours de réalisation rue de la Croix du Vent en parallèle de la réalisation de l'enfouissement des réseaux secs et des aménagements de voirie sur la rue du Collège.

Les travaux se termineront durant l'été.

**Coût des travaux : 250 000€ HT**



## CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE TENNISIQUE

Les travaux de construction d'un court couvert et club house ainsi que de deux courts extérieurs ont débuté fin mai à Longues par les terrassements et la pose de réseaux, se poursuivent cet été.

**Coût des travaux : 890 000€ HT**

Total des subventions attendues : 648 000€

## RÉALISATION D'UN CLUB HOUSE POUR LE BASKET

Au premier étage de l'ancienne maison du gardien au complexe sportif A. Boste, un club house est en cours de réalisation pour le Club de basket.

**Coût prévisionnel : 15 000€**

# TRAVAUX à court terme

## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE VIGNOLAT

Les travaux de la tranche 1 (depuis la rue des Conteaux jusqu'au Lotissement des Coteaux de Vignolat) débiteront par le renouvellement de la conduite d'eau usée à l'automne.

Les travaux se poursuivront durant le premier trimestre 2020 par la réalisation des aménagements de voirie.

**Coût prévisionnel : 350 000€ HT**

# PERSPECTIVES 2020

## AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU PARADIS

Depuis la route de Clermont jusqu'au chemin de la petite Molière.

**Coût prévisionnel : 150 000€ HT**

## AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES TREILLES

Rue du Chardonay et rue des Vignolettes à la suite des opérations d'habitat neuf réalisées sur ce secteur.

**Coût prévisionnel : 260 000€ HT**

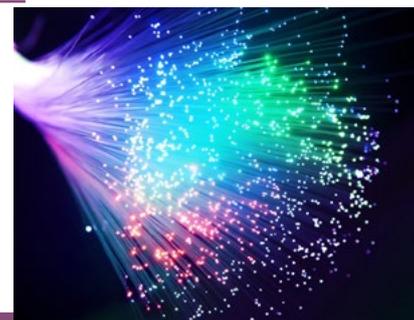
## AIRE MULTISPORTS en libre accès

**Si la commune est dotée de nombreux équipements sportifs et de loisirs, elle ne dispose pas encore d'espaces multisports, pour des pratiques libres.**

Deux aires multisports vont donc être réalisées :

- au second semestre 2019, à Vic
- au premier semestre 2020, à Longues.

Des localisations à proximité des groupes scolaires vont être privilégiées afin de permettre une utilisation optimale de ces équipements.



### POINT INSTALLATION DE LA FIBRE

- Après de nombreux mois de travail, la fibre sera accessible dans trois écoles de la commune pour la rentrée scolaire 2019-2020.

L'école maternelle de Vic sera équipée d'ici début 2020.

- Elle est disponible sur l'ensemble des bourgs de Vic et Longues, avec un déploiement progressif lors de la construction de nouveaux lotissements

- Cas particulier du village de Lachaux, dont le débit de connexion est très faible : suite à l'envoi d'une lettre de réclamation signée par le Maire et les habitants du village, Auvergne Numérique réalise une étude pour connaître le coût de l'installation. Les conclusions seront connues en septembre.

# RAPPEL

## sur les déclarations obligatoires d'urbanisme avant travaux

Pour la réalisation de travaux de construction, d'extension ou de rénovation, le code de l'urbanisme impose d'engager des démarches préalables qui permettent à l'administration de vérifier qu'un projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur via le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Site Patrimonial Remarquable (SPR), ceci aussi bien pour les particuliers que les Établissements Recevant du Public (ERP) : commerces, services administratifs, bâtiments communaux, etc...

### QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX ?

Selon la nature des travaux, l'importance et la localisation des travaux ou aménagements, le projet peut soit :

- être précédé du dépôt d'une **autorisation** (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir)

- être précédé du dépôt d'une **déclaration préalable**

- n'être soumis à aucune **formalité** au titre du Code de l'urbanisme avec obligation toutefois de respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

**Le permis d'aménager** est nécessaire pour une division parcellaire en zone SPR (centre bourg de Vic et Enval) ou pour une division parcellaire hors zone SPR mais avec des espaces

communs : voirie (routes, chemins). Le délai d'instruction est de 3 mois.

**Le permis de démolir** doit être utilisé pour les projets de destruction totale ou partielle d'une construction située dans un secteur protégé (SPR) ; il n'est donc pas obligatoire hors zone SPR. Le délai d'instruction est de 2 mois.

**Le permis de construire** doit être utilisé pour les projets de construction d'une seule maison individuelle et ses annexes (garages). Le délai d'instruction est de 2 mois.

**La déclaration préalable**, qui permet d'assouplir le régime du permis de construire, doit être utilisée pour des constructions nouvelles ne dépassant pas 20 m<sup>2</sup> et n'étant pas attenantes au bâti existant ; pour

des extensions de maisons d'habitation inférieures à 40 m<sup>2</sup> ; pour des divisions parcellaires sans espaces communs ; pour tous autres travaux tels que réfection de toiture, de façade, modification ou création d'ouvertures, construction de piscines, abris de jardin, véranda, clôtures, etc...

Le délai d'instruction est d'1 mois.

Pour les Établissements Recevant du Public, tous travaux d'aménagement intérieur doivent faire l'objet d'une **demande d'autorisation de travaux**. Elle peut être accompagnée d'un permis ou d'une déclaration préalable en cas de modification de l'aspect extérieur de l'établissement. Le délai d'instruction est de 4 mois.

**À noter :** pour toute création de surface de plancher excédant 150m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire.

**Infos complémentaires**, plans de zonage et règlements du PLU et de la zone SPR consultables sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), rubrique Vivre à Vic – Urbanisme ou sur demande directement en Mairie auprès du Service Urbanisme.

## OBLIGATION DE DÉCLARATION PRÉALABLE pour les clôtures

délibérations de Mond'Arverne Communauté du 28.02.2019

Mond'Arverne uniformise les régimes de déclaration concernant l'édification des clôtures sur son territoire dans un souci d'harmonisation paysagère et d'équité entre les pétitionnaires. Sont soumises à une déclaration préalable les clôtures situées :

- dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- dans un site inscrit ou classé ou en instance de classement
- dans un secteur délimité par le PLU

- dans les communes ayant décidées de soumettre les clôtures à déclaration dont Vic le Comte fait partie

Plus d'infos sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), rubrique Vivre à Vic - Urbanisme





En raison de difficultés rencontrées avec le maître d'œuvre sélectionné pour mener le projet Refondation, la Banque de France a décidé de décaler son calendrier de 18 mois. Ce délai va permettre de sélectionner un nouveau maître d'œuvre pour prendre la suite du groupe Nox, en procédure de redressement judiciaire. Ne remettant pas en cause le projet de construction à Longues d'une nouvelle imprimerie fiduciaire, ce contretemps a pour effet de décaler le déménagement de l'imprimerie, de 2024 à 2025. De plus, le projet ne repart pas de zéro, le travail du futur maître d'œuvre s'appuiera sur les 1<sup>ères</sup> orientations prises jusqu'à la phase actuelle (avant-projet détaillé, phase de conception).

## LE PROJET MUNICIPAL DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SE POURSUIT

Élaboré par la municipalité dans le cadre d'un long travail mené en concertation avec les utilisateurs, le projet construction de nouveaux équipements sportifs et culturels se poursuit selon le rythme initialement décidé, afin d'assurer la continuité des activités associatives et d'anticiper les besoins du territoire :

- les travaux ont débuté comme prévus en mai à proximité de la piscine pour la construction du complexe tennistique composé d'un court couvert, d'un club house ainsi que de deux courts extérieurs.

Les terrassements, la pose de réseaux et la réalisation de la maçonnerie et de la charpente se poursuivent sans encombre.

Fin des travaux : début 2020.

- 2020-2022 :
  - réalisation d'un terrain de foot synthétique au complexe sportif André Boste (recherche de subvention en cours)
  - création d'un espace culturel et associatif près de la piscine.
- 2024-2026 : réalisation d'une salle omnisports au même complexe de Longues.

Toutefois, les 18 mois de décalage du projet Refondation vont également reporter la démolition des infrastructures sportives de la Banque de France. La période de transition sera donc réduite et facilitée pour les utilisateurs. L'essentiel des activités pourra se poursuivre avec un changement de locaux le moment venu, sans rupture comme cela aurait pu se produire avec le calendrier initial de la Banque de France.

# Du changement pour la **RENTRÉE 2019-2020**



Le débat sur les rythmes scolaires a été relancé au printemps dernier, par les équipes enseignantes qui demandaient le retour de la semaine à 4 jours. Dans un souci de satisfaire le plus grand nombre, tout en préservant le bien-être des enfants, une consultation a suivi cette demande révélant une préférence des parents d'élèves pour une semaine de 4 jours :

> Enveloppes envoyées : 870

> Votants : 641

• 4 jours : 329

• 4,5 jours : 312

Le Conseil Municipal a décidé de tenir compte de l'avis majoritaire exprimé, en adaptant, dès la rentrée scolaire de septembre 2019, la semaine des écoliers de maternelle comme de primaire à 4 jours. Ainsi, la journée sera désormais organisée comme suit :

	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire
Lundi, mardi, jeudi & vendredi	8h30 > 12h	12h > 14h	14h > 16h30

Les horaires de garderies matin et soir seront : 7h15-8h20 / 16h30-18h30.

Les transports scolaires seront assurés et adaptés par le Département aux nouveaux horaires.

La volonté de la municipalité est de maintenir des temps périscolaires éducatifs et de loisirs de qualité afin de donner aux enfants l'accès à une éducation riche et variée. C'est pourquoi l'équipe encadrante périscolaire recevra des formations adaptées les mercredis pour être force de propositions envers les enfants.

La journée du mercredi devient donc un temps de repos destiné à la détente et à la découverte ou à des activités extra-scolaires. Pour les familles ne disposant pas de solution de garde, le Centre de Loisirs Intercommunal de Montcervier met tout en œuvre pour accueillir, dès la rentrée, les enfants dont les familles en font la demande. Les associations et clubs de la ville pourront également, dans la mesure de leur capacité, proposer des horaires d'activités supplémentaires lors de cette journée.

## LE PRINTEMPS DE LA LANGUE FRANÇAISE à l'école J. Prévert

Les élèves, parents et partenaires de l'école primaire Jacques Prévert se sont rencontrés à plusieurs reprises pour partager des moments privilégiés autour des mots. Les rencontres ont eu lieu par le biais d'ateliers d'écritures proposés par l'auteur et musicien Jacques Bienvenu ; du spectacle

« Prenez du Soleil » mettant en musique les poèmes de Maurice Carême par la Compagnie Shagaï ; par des échanges de vers des poètes Jean-Baptiste Cabaud et Paul-Henry Vincent ; d'un café-lecture ; de lectures entre classes et à l'EHPAD ; de découvertes de livres et d'histoires avec

l'association partenaire du « Festival du livre » ; de la création de « Contraventions poétiques » déposées sur les voitures ; de la création de l'expo « La forme des mots » installés au Trampoline dans le cadre de l'exposition « Danse avec les mots » et enfin de Kamishibai.

# RETOUR SUR les activités périscolaires



- 1 • bilan avec les enfants sur les TAP à Longues
- 2 • atelier Art Brut au Trampoline avec l'artiste Guy Lehmann
- 3 • jeux sportifs
- 4 • bilan avec les enfants sur les TAP à Vic
- 5 • soirée du 7 Mars : Cow-boys et indiens réunissant la maternelle et la primaire de Longues



## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA MAIRIE sur le temps scolaire

Outre les activités sportives proposées depuis de nombreuses années avec la présence de M. Ouahib Mermaid dans les écoles maternelles et primaires, la commune a pris en charge en 2018 l'intervenant musical en milieu scolaire, M. Simon Sanchis (auparavant financé par l'ancienne communauté de commune, Allier Comté Communauté) pour les écoles primaires.



**Nouveauté :** à la rentrée de septembre 2019, suite aux demandes formulées dans les conseils d'école, l'intervenant musical en milieu scolaire interviendra dans les écoles maternelles pour les élèves de grande section, à raison d'une heure hebdomadaire par école.

# Un point sur **LE NOUVEL EHPAD**

Après plusieurs années de négociation et suite à l'accord de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et du Conseil Départemental, la procédure est enfin lancée pour la réalisation de ce nouveau projet.

Dans le cadre d'un concours, l'architecte a été sélectionné en avril dernier pour un projet novateur dont l'implantation se fera dans la prairie, à la pointe du Parc Montcervier.

**Les plans de conception permettent de respecter la qualité du site** qui a des atouts majeurs pour un tel projet. En effet, tout est réuni afin d'accueillir les résidents dans un cadre idéal et verdoyant situé en centre-bourg et ouvert sur la ville, ses commerces, ses activités, sa saison culturelle, tout en privilégiant le lien social par le biais de rencontres intergénérationnelles et de la cohabitation avec les vicomtois fréquentant le parc.

Les plans mettent aussi en avant un ensemble de

**bâtiments ouverts sur le parc avec un patio** traversant pour profiter un maximum de la lumière naturelle dans toutes les unités de vie.

Une qualité qui se reflète tant dans la modernité des lieux que dans les solutions technologiques apportées aux besoins de tous, profitant au confort des résidents

comme aux conditions de travail de l'équipe soignante.

Avec le statut d'établissement public autonome comme l'actuel EHPAD, ce nouvel établissement disposera de **70 lits permanents** (dont deux places en hébergement temporaire) **auxquels s'ajoutent 10 lits composant l'unité spécialisée protégée**

pour les résidents porteurs de la pathologie Alzheimer notamment.

Les travaux débuteront fin 2019 – début 2020 et dureront deux années environ pour une **ouverture prévue début 2022**.

Si le projet de nouvel EHPAD est porté par un établissement public autonome et non directement par la commune, la municipalité mène actuellement une réflexion quant au devenir de l'actuel établissement, si-

tué Rue du Château. L'orientation privilégiée consiste à réaliser une **résidence senior**, s'adressant à des personnes valides qui ne peuvent plus rester seules à domicile pour différentes raisons (isolement, inadaptation du domicile, etc.) afin d'habiter dans des appartements autonomes, offrant

néanmoins des services communs.

Lancé dès le déménagement de l'EHPAD dans ses nouveaux locaux, ce projet de résidence senior permettra de compléter le panel de solutions existant à Vic le Comte, du domicile jusqu'à l'EHPAD en passant par la résidence senior, permettant un véritable parcours à nos aînés.



## 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU BIEN VIEILLIR

Pour cette nouvelle édition qui se déroulera à l'automne sur le territoire de Mond'Arverne, le Clic, Agir pour nos aînés et les communes mettent en avant la **thématique de la nutrition des seniors**, en collaboration avec le Centre de Recherche en Nutrition Humaine d'Auvergne.

Programme à venir.

# RETOUR SUR

## le projet de Maison Médicale

Suite à plusieurs échanges avec différents professionnels de santé, le projet de maison médicale est toujours d'actualité.

La municipalité a fait connaître son opposition à l'implantation de cette maison médicale mutualisée, concentrant nombreux services de santé, dans la zone des Meules. En effet, une telle localisation représenterait une menace importante pour la vitalité du centre bourg.

Pour autant, la municipalité soutient activement le projet pour une implantation en centre-bourg, sur le site de l'actuel SUPER U, privilégiant l'accès aux soins et à ces services pour tous. Cet emplacement à proximité d'un important quartier d'habitations et de la future résidence séniors ainsi que des différents services du bourg et des commerces offre un accès facile et proche de toutes les commodités.

En accord avec les propriétaires, la commune pourrait racheter une partie de l'emprise foncière afin d'y réaliser un parking et de revendre la surface nécessaire aux professionnels dans des conditions facilitant la réalisation du projet de maison médicale.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

## PLAN CANICULE

Comme chaque été, la Mairie met en place un registre nominatif des personnes en situation de fragilité (âgées ou handicapées).

Ce dispositif permet à ces personnes, vivant à domicile, d'être contactées en cas de déclenchement du plan canicule dans le cadre d'actions de prévention.

**CONTACTEZ LA MAIRIE POUR VOUS INSCRIRE, VOUS-MÊME OU L'UN DE VOS PROCHES**

> 04 73 69 02 12 <

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule





**UN SOCLE SOLIDE PERMETTANT À VIC LE COMTE DE POURSUIVRE SON ÉVOLUTION AVEC DE RÉELS ATOUTS ET DE FAIRE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX QUI SE PRÉSENTENT, AVEC EN PARTICULIER LE PROJET REFOUNDATION DE LA BANQUE DE FRANCE QUI RENFORCERA LE DYNAMISME DU TERRITOIRE DANS LES PROCHAINES ANNÉES.**

Encourager le développement du territoire tout en préservant la qualité de notre cadre de vie, accompagner les initiatives associatives ou entrepreneuriales tout en développant la solidarité permettant à chacun de trouver sa place, gérer le quotidien tout en préparant l'avenir... Tels sont les objectifs poursuivis depuis 10 ans et mis en œuvre dans les différentes politiques publiques : écoles, vie associative, culture et sport, valorisation du cadre de vie, préservation de l'environnement, solidarité, vie économique...

En 10 ans, Vic le Comte a connu un développement équilibré, lui permettant de devenir le 1er pôle de vie du Grand Clermont, hors agglomération clermontoise. Ville labellisée parmi les Villes fleuries, les Villes internet, mais également par la FREDON comme ville verte et propre sans produit phytosanitaire ainsi que par le guide vert Michelin, elle est en constante évolution et compte désormais plus de 5000 habitants, avec une

progression de 1% en moyenne par an. Ville attractive qui sait anticiper et maîtriser sa progression, elle propose à ses habitants un cadre de vie agréable avec un riche patrimoine mais également avec des services de proximité, des commerces, un réel dynamisme social, culturel, associatif et sportif.

Vic le Comte est également une ville ouverte, dans le cadre de relations avec de nombreux partenaires. En dix ans, la principale mutation a concerné l'intercommunalité avec le passage d'Allier Comté Communauté à Mond'Arverne Communauté. Fort de 40 000 habitants, ce nouveau territoire est une échelle pertinente pour développer une action stratégique sur de nombreux enjeux : économie, tourisme, environnement, agriculture, mutualisation, solidarité, services enfance/jeunesse...

## SCOLAIRE

- **2011-2012** : restauration et reconstruction école J. Prévert
- **2013** : Mise en place nouveaux rythmes scolaires (4,5jrs) et organisation des activités périscolaires
- **2016-2017** : restauration menuiserie école S. Delaunay
- **2018** : 1<sup>ère</sup> tranche toiture école M. Pagnol
- **2018-2020** : extension du restaurant scolaire et réhabilitation de l'école maternelle E. Triolet

Les écoles constituent la politique publique prioritaire de la commune. Cette priorité vise à donner le meilleur environnement possible pour les temps scolaires et à organiser des temps périscolaires de la manière la plus profitable pour les enfants. Les activités périscolaires

ont été fortement développées lors de la mise en place de la semaine de 4,5 jours en 2013, ils sont maintenus avec le retour à 4 jours en septembre 2019.

Outre les investissements structurels des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement et de nombreuses actions sont mises en place pour accompagner la vie scolaire :

- installation de structures modulaires pour améliorer le confort et la sécurité des garderies... et différents travaux d'amélioration dans l'attente d'une opération globale à venir

- équipement de toutes les écoles en informatique
- repas des écoliers réalisés par la cuisine centrale, avec des produits locaux et de qualité
- sport et musique : intervenants sur les temps scolaires financés par la commune au bénéfice des enfants.



2011-2012 : Restauration et reconstruction de l'école J. Prévert



2018-2020 : Extension du restaurant scolaire et réhabilitation de l'école E. Triolet



Nouvelle toiture à l'école M. Pagnol



Chaque année, les associations sont invitées à un temps d'échange



Forum des associations organisé tous les ans, en septembre

## VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

### VIE ASSOCIATIVE

Très importante à Vic le Comte, la vie associative est un des facteurs de l'attractivité de la commune, avec plus de 70 associations dans toutes les disciplines culturelles, sportives ou de loisirs. Des activités sont constamment organisées par de nombreux bénévoles, avec un apport progressif de professionnels pour mener à bien celles-ci. Prêt gratuit de salles et de matériels, attribution de 130 000 euros de subvention chaque année, soutien à la communication (panneaux électroniques, site internet, bulletin, page Facebook) et travail partenarial. La politique associative permet un soutien fort aux activités mises en place et un appui aux bénévoles.

VIE CULTURELLE

- **2009** : Mise en place de la saison culturelle annuelle
- **2018** : aménagement de l'espace d'art Le Trampoline

La vie culturelle est très riche et diverse à Vic le Comte, avec une véritable volonté politique de développer la culture dans tous les domaines de vie locale. Au-delà de l'action de nombreuses associations et du festival « La Comté au Clair de Lune » né au début des années 2000, une programmation culturelle annuelle existe depuis 2009, avec la volonté

d'affirmer une ambition mais aussi d'assurer une grande diversité des actions culturelles. Des partenariats nombreux ont été mis en place avec les associations pour étoffer le programme culturel en s'appuyant sur les compétences locales.

accueillies à plusieurs reprises. Pour faire vivre le devoir de mémoire, de nombreuses initiatives ont eu lieu durant les 5 années du centenaire de la Grande Guerre (1914-1918) et à chacune d'entre elles la participation des élèves a été sollicitée.

Des actions de médiation culturelle sont proposées régulièrement et des résidences d'artistes ont été

*Ouverture de l'espace d'art « Le Trampoline » en 2018. Symbole de l'ambition culturelle de Vic le Comte. Le Trampoline devra s'affirmer au fil du temps comme un lieu de vie incontournable d'exposition, de création et de médiation.*



*Création de la collection « Les secrets de la Comté », avec la publication d'un premier numéro sur la Sainte-Chapelle.*



*La médiathèque de la Comté, un maillon central de la lecture publique sur Mond'Arverne Communauté.*



*Musique, théâtre, cirque, cinéma, peinture, photographie, sculpture, langue française... toutes les disciplines trouvent leur place au fil des années, y compris lors de résidences d'artistes (photo compagnie LaBS).*



*Première édition des Hivernales de la Comté en 2018.*



- **2009** : accord du CE de la Banque de France gestion utilisation du complexe sportif de la BDF

- **2012-2013** : construction salle de gymnastique

- **2012-2013** : mise aux normes accessibilités complexe sportif A. Boste

- **2014-2015** : locaux pétanques, construction et amélioration des extérieurs

## VIE SPORTIVE

Vic, Ville sportive !

Parmi les associations de la commune, le sport tient une place prépondérante avec de très nombreuses activités proposées, qui se diversifient au fil des années.

Outre le soutien aux associations par un appui à leurs stratégies de développement, une grande évolution a eu lieu en 10 ans, passant par l'amélioration des infrastructures sportives de la commune mises à disposition des clubs comme par exemple la réalisation du terrain de foot annexe au complexe sportif André Boste. Mais aussi par la signature d'un accord en

2009 avec le Comité d'Établissement de la papeterie du Complexe sportif de la Banque de France à Longues mettant à disposition les installations sportives à la commune, qui en assure la gestion depuis lors. Dans le cadre de son projet Refondation, la Banque de France va mettre fin en 2020 à la mise à disposition de ce complexe sportif. Pour maintenir le niveau des activités existantes et pour anticiper sur les besoins futurs, un programme sur 8 ans a été élaboré pour construire de nouvelles installations sportives (complexe tennistique, terrain de foot, espace culturel et associatif, salle omnisports).



2009 : ouverture de la nouvelle piscine intercommunale.



Terrain de foot annexe au complexe sportif A. Boste.



Perspective des futures installations de tennis à Longues à côté de la piscine.



2012-2013 : Construction d'une nouvelle salle de gymnastique, au Complexe A. Boste.

# CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

## URBANISME/VOIRIE/RESEAUX

- **2009** : parking école
- **2010** : chemin des écoles
- **2010** : rue (Enval)
- **2011** : place de la Molière
- **2015** : rue Michel Couturier
- **2016** : rue des Conteaux
- **2016-2017** : rue des fours de Lachaux
- **2018** : rue A. Fabre
- **2018** : parkings de la Chaussade et Bargoin (50 places)
- **2019** : rue du Collège et de la Croix du vent
- **2019** : rue du Vignolat
- **2009/ 2012-2014** : révision du PLU
- **2017-2018** : révision du PLU et révision du Schéma d'Assainissement
- Installation de la fibre et enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone

## BATIMENTS COMMUNAUX

- **2009** : restructuration et agrandissement Espace Louis Paulet réouvert en 2010-2011
- **2016** : accessibilité et remise aux normes du Centre Administratif
- **2016** : restauration toiture Ste-Chapelle
- **2016-2017** : accessibilité et restauration de la Mairie
- **2017** : restauration des chapelles nord et est

## ENVIRONNEMENT

- **2018** : rénovation du Plan d'eau des Orleaux entamée

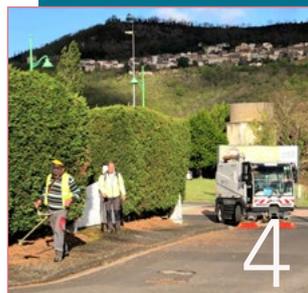
La commune se développe, tout en préservant le cadre de vie qui fait l'attrait de Vic le Comte. Tel est l'objectif poursuivi, en particulier dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a fait l'objet de révisions en 2009, 2014 puis 2018... Lequel est complété par l'Aire de mise en valeur du patrimoine (AVAP) désormais appelée Site Patrimonial Remarquable (SPR) pour protéger et valoriser le centre bourg historique.

Parmi les enjeux pris en compte, l'environnement tient une place prioritaire et concerne l'ensemble des champs d'intervention de la commune, qu'il s'agisse de la sensibilisation ou de travaux.

Vic le Comte participe également à la dynamique environnementale engagée par Mond'Arverne Communauté, par le Plan Climat Air Énergie Territoriale, visant à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

La commune s'est engagée pour la réduction de la consommation d'énergie : isolation des combles de nombreux bâtiments publics dans le cadre de l'opération Cocon du Conseil Départemental ; abaissement de l'intensité de l'éclairage public lors d'opérations de remplacement des lampadaires, permettant de réduire substantiellement la consommation d'énergie.

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés, permettant de traiter selon les situations les problèmes d'assainissement ainsi que l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone : parking de l'école Elsa Triolet, route d'Enval, Bord Langlade, Place de la Molière, rue Michel Couturier, rue des Conteaux, rue des fours de Lachaux, rue Antoine Fabre, diverses rue du centre-ville de Vic. En cours de mise en œuvre : rues du collège et de la Croix du vent, rue de Vignolat.



1 • Espace Louis Paulet

2 • Fin de l'utilisation des produits phytosanitaires, nécessitant des efforts importants pour entretenir la commune dans le respect de l'environnement. À côté du travail régulier du Centre Technique Municipal, la commune fait appel à des prestataires extérieurs du domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

3 • Centre Administratif

4 • Renforcement des capacités d'action avec l'acquisition d'un aspirateur de voirie pour le centre-bourg de Vic. Outre la balayeuse de la commune, une mutualisation a été mise en place en 2019 avec plusieurs communes de Mond'Arverne Communauté afin d'avoir des passages réguliers d'une balayeuse de plus grande capacité pour les différents quartiers de la commune.



4 • Réalisation du quartier pilote habitat, permettant une requalification globale du quartier entre la place de la République et la rue de la Chaussade, avec la présence d'activités associatives, de la vie culturelle, de logements... le tout dans un cadre totalement réhabilité. Le pôle culturel de l'Olme est aujourd'hui un lieu de vie incontournable de la commune.

5 • Avec un riche patrimoine et une activité à préserver, un centre bourg actif : création d'une zone bleue et d'arrêts minutes en lien avec les commerçants, création de 50 places de parking (Chaussade et Bargoin), une vigilance sur le devenir des espaces commerciaux...

6 • 2018-2019 : rénovation et sécurisation du Plan d'eau des Orleaux

7 • Création de jardins familiaux à Vic et à Lachaux

## LOGEMENT

Locatif, accession à la propriété, lots libres... De nombreuses opérations ont été menées en collaboration avec des aménageurs privés et des bailleurs sociaux (Domolim, Auvergne Habitat et Ophis) pour corriger le manque de logement sur le territoire. Depuis 2010, environ 370 nouveaux logements ont été créés sur la commune, dans le respect du principe de mixité sociale et afin de proposer aux nouveaux arrivants comme à ceux souhaitant améliorer leur logement ou de devenir propriétaire d'avoir le choix parmi des offres variées. Le nombre de logements créés et les projets futurs permettent une meilleure rotation du parc résidentiel et réduisent les listes d'attente que connaissaient la commune il y a 10 ans.

- **2010-2011**, Les Moissons à Longues : 26 locations et 4 accessions
- **2012-2013**, Zone Pilote Habitat place de l'Olme : 21 locations et 3 accessions
- **2012-2015**, Les Treilles : 70 lots dont 15 locations
- **2013**, Les Mottes : 18 locations
- **2014-2015**, les Rives d'Allier : 44 lots dont 13 locations
- **2014-2015**, la Croix du Vent : 13 lots dont 4 accessions
- **2019**, Les Vignolettes : 11 locations
- **2019**, Marché au beurre : 6 locations
- **2019-2020**, la Croix Parouty : 28 lots dont 14 locations et 6 accessions
- **2019-2022**, les Allées du Planat : 111 lots dont 18 locations et 10 accessions



Le quartier de l'Olme dans la Zone Pilote Habitat

Résidence Les moissons



## SOLIDARITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

Bien vivre ensemble, cela suppose que chacun puisse trouver sa place. Ainsi, Vic le Comte développe depuis 10 ans différentes actions visant à renforcer la solidarité et à conforter les services à la population.

Depuis 10 ans, différentes actions de sensibilisation ont aussi été organisées en direction des aînés. Au-delà, un long travail a été mené pour permettre un véritable parcours en fonction des besoins des personnes âgées : le lancement fin 2019 des travaux du nouvel EHPAD marquera une étape importante. À la suite, une résidence autonomie sera réalisée dans l'actuel EHPAD... S'ajoutant aux services de maintien à domicile et aux logements pour personnes âgées en centre-ville, ces deux nouveaux services viendront compléter les solutions mobilisées pour le parcours de vie de nos aînés.

*Garderie et restaurant scolaire : des tarifs modérés et prenant en compte le quotient familial depuis 2010.*

Pour l'enfance-jeunesse, une des priorités du territoire est de proposer des structures d'accueil comme par exemple le pôle enfance/jeunesse intercommunal à Montcervier (CLSH) ou le Centre Multi-Accueil de la nouvelle crèche à Longues.

Concernant les transports, des tarifs attractifs, notamment avec le billet à 1 euro, ont été instaurés pour la Navette Vic-Longues.



## SÉCURITÉ

Relevant d'abord de la prérogative de l'État, la sécurité s'affirme comme un enjeu fort pour la commune. Si les événements tragiques qu'a connus la France ont conduit à un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et sur les différentes manifestations publiques, la sécurité du quotidien est également un enjeu fort, nécessitant un contact permanent avec la popu-

lation et un travail partenarial avec la gendarmerie. Pour ce faire, un système de vidéo protection a notamment été installé dans certains bâtiments publics afin de mettre fin à des dégradations récurrentes.

Dans les écoles, un accompagnement dans leur obligation de sécurisation des établissements est en place depuis 2017 par le biais de

divers travaux comme l'installation d'un système d'alerte. Des exercices de confinement dans le cadre du plan Vigipirate sont organisés régulièrement dans les écoles afin d'entraîner les enfants à réagir en cas d'intrusion et de leur apprendre les automatismes pour se protéger.



*Renforcement du service de police municipale (désormais avec 3 agents : un policier municipal, un ASVP et un garde) afin de développer la prévention et de prendre en compte les besoins de sécurité du quotidien, en partenariat étroit avec la gendarmerie nationale.*



*Aménagements des espaces publics et réduction de la vitesse dans certaines zones : une commission examine les problèmes identifiés ou soulevés par les riverains afin de proposer des réponses.*

## VIE ÉCONOMIQUE - TOURISME

L'attractivité économique et le tourisme sont des compétences intercommunales pour lesquelles les communes s'engagent sur les enjeux de proximité.

La commune souhaite le maintien et soutien les activités commerciales de proximité et des services en appuyant des projets d'insertions, de rachats ou de créations en centre-bourg ou en proposant par exemple une campagne de communication numérique aux commerçants.



1 • Extension de la zone d'activité des Meules par Allier Comté Communauté afin d'installer des activités ayant des fortes potentialités d'emploi et de ressources fiscales.

2 • Cadre de vie, culture, patrimoine... Une mise en tourisme de Vic le Comte reposant les atouts de la commune, avec le soutien de Mond'Arverne Tourisme.

3 • Visite guidée avec M. Cyrille Fayolle.

4 • Panneaux touristiques à la Ste-Chapelle.

# LABEL VILLES & VILLAGES FLEURIS

## quels critères ?

La commune s'est engagée depuis plusieurs années maintenant dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, d'aménagement et d'entretien des espaces verts. Cette labellisation demande aux villes différentes implications, notamment afin d'améliorer la qualité de vie, l'image et l'accueil de la ville, de développer l'économie locale, de favoriser le lien social et d'agir en faveur de l'environnement. La mise en place d'une stratégie municipale volontaire et l'implication des agents des différents services pour œuvrer en faveur de ces enjeux est donc primordiale.

Le label n'évalue pas seulement la qualité esthétique et la quantité du fleurissement présentes sur la commune, c'est avant tout l'engagement et les actions menées par celle-ci pour préserver le cadre de vie dans son ensemble qui sont pris en compte. Les critères évaluent :

- la démarche de **valorisation de la commune** par le biais du végétal et du fleurissement
- l'animation et la **promotion auprès du public**, des touristes et des acteurs concernés
- la **diversité du patrimoine** végétal et du fleurissement

- les **modes de gestion** mis en place pour l'entretien tout en respectant les ressources naturelles et la biodiversité
- la qualité des **espaces publics** (mobiliers, voirie, façade, enseignes, propreté...)
- la **cohérence des aménagements** paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

C'est pourquoi le travail de chacun, agents du service technique et de l'urbanisme, élus mais également l'implication des citoyens dans ce projet par le fleurissement et l'entretien des espaces publics sont essentiels pour conserver l'identité de la commune et un cadre de vie agréable qui profite à tous. La démarche de la commune fait l'objet d'un suivi particulier et d'une mobilisation constante accompagnés par le CAUE du Puy-de-Dôme afin de guider au mieux les améliorations et évolutions apportées au fil des ans.

La commune dispose à ce jour du niveau 2 (2 fleurs) du label pour récompenser son investissement dans ces critères. Le jury régional évaluera à nouveau cet été les aménagements créés cette année ainsi que les actions menées.



Le Centre Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) en présence des élus et de l'ADVEP en visite le 27 juillet 2018.

# le projet de territoire de Mond'Arverne : **CAP. SUR 2035 !**

À l'automne 2017, Mond'Arverne Communauté s'est engagée avec l'ensemble de ses communes dans l'élaboration de son Projet de Territoire.

## QUELS OBJECTIFS ?

Il s'agit d'un projet global à l'horizon 2035 et à l'échelle des 28 communes de Mond'Arverne Communauté visant à concevoir :

- une stratégie de développement dans les nombreux champs d'actions des communes et de la communauté (aménagement du territoire, transports, développement économique, cohésion sociale, environnement, tourisme, culture, jeunesse...).
- une véritable dynamique territoriale, associant élus et citoyens, pour aboutir à un projet partagé et adapté aux besoins du territoire.

## LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Le lancement officiel du projet a eu lieu en février 2018 avec l'organisation d'un forum citoyen suivi de 16 ateliers participatifs pour construire, de manière partagée avec les plus de 500 participants, un avenir commun. Une rencontre publique de restitution s'est tenue en juin 2018 afin de présenter le volet stratégique de ce dernier.

## L'ÉMERGENCE D'ORIENTATIONS & D'ACTIONS STRATÉGIQUES

À partir de ces orientations, les élus de Mond'Arverne Communauté ont constitué un programme

d'actions opérationnel à moyen terme (2019-2026), tenant compte des orientations issues de la concertation mais également des enjeux nationaux et des capacités budgétaires de la collectivité. Ce programme compte une centaine d'actions. Après son adoption début 2019, il devra être évalué et ajusté si besoin, au cours de sa mise en œuvre.

Quelques exemples :

- mise en œuvre d'une politique de transition énergétique
- renforcement des services à la population
- déploiement d'une politique touristique articulée autour des activités de pleine nature, de l'histoire et du patrimoine
- dynamisation et attractivité des centres bourgs avec le développement du tissu économique de proximité, d'un urbanisme de qualité et d'une politique culturelle ambitieuse
- création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- harmonisation et développement de l'offre en lecture publique sur le territoire
- coordination de l'enseignement musical sur le territoire
- développement d'une agriculture diversifiée de proximité et de qualité...

Plus d'infos : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

L'actuelle crèche de Montcervier deviendra le siège du Relais des Assistantes Maternelles de Mond'Arverne après l'ouverture de la nouvelle crèche de Longues près de la piscine en septembre 2020 (ci-contre la perspective du projet).



# ÉTAT CIVIL

arrêté au 24/05/2019

## NAISSANCES

22/12/2018 : Jade CLAUDEL  
 16/01/2019 : Charly FORON  
 23/01/2019 : Sacha METENIER  
 04/02/2019 : Maiwenn MACQ  
 23/02/2019 : Dayana CHACON LAHALLE  
 24/02/2019 : Arthur ROCHE  
 01/03/2019 : Paul DOSMAS DESIAGE  
 25/03/2019 : Lyam PAQUET  
 29/03/2019 : Léo BAVIERE  
 21/04/2019 : Céleste QUINONERO  
 24/04/2019 : Mila LAPEYRE  
 27/04/2019 : Elliott ENGRAMER  
 30/04/2019 : Hana HASSAN MOHAMAD SAÏD

## MARIAGES

01/03/2019 : BERTRIX Florie & TOURENNE Kevin  
 13/04/2019 : BLANC Laurine & DISTASI Mathieu  
 18/05/2019 : ROBIDOUX Mélissa & FOLGADO Aurélien

## PACS

ERRATUM :

PACS DU 23/02/2018 DEPIGNY Céline & CORRIGER Thomas  
 PACS DU 18/07/2018 BATISSE Céline & LOURS Mickaël  
 15/01/2019 : FALCAO Marilyne & BARBIER Sylvain  
 15/01/2019 : ITIER Rachel & SANIAL-MICHY Florent  
 16/01/2019 : PARTY Audrey & METENIER Maxime  
 05/02/2019 : BONTEMPS Marina & ALIOUI Kendy  
 04/03/2019 : CHASSELADE Lucie & GERIN Benoît

28/03/2019 : ARBEY Laura & VALLET Sébastien  
 29/04/2019 : DUBOIS Fanny & GAGNE Jean-Marc  
 09/05/2019 : BIANCHERI Robert & MOREIRA Geoffrey  
 24/05/2019 : JAULHAC Andréa & ROUSSET Gaëtan

## DÉCÈS

16/12/2018 : Yvette MINET (née LACROIX)  
 25/12/2018 : Jean-Philippe VEYSSET  
 27/12/2018 : Monique IOANNOU (née MERLE)  
 17/01/2019 : Paul RICHAUD  
 15/02/2019 : Odette NEUVILLE (née DUFRAISSE)  
 18/02/2019 : Claude CONGIU  
 21/02/2019 : Jean-Paul MOREL  
 03/03/2019 : Colette CHASSAING (née THEVAUD)  
 06/03/2019 : Marie-Louise DANIEL (née LACQUIT)  
 11 /03/2019 : Roger SOMARUGA  
 12/03/2019 : Marcel LACROIX  
 18/03/2019 : Marie-Louise CLÉMENT (née MARCELOT)  
 18/03/2019 : Denise JOUFFRET (née MION)  
 19/03/2019 : Michel Marie DERVAUX  
 01/04/2019 : Henri TRESSE  
 07/04/2019 : Maria SILVA (née RORIZ)  
 21/04/2019 : Christophe VERDIER  
 25/04/2019 : Carmen VERNET (née CHASSAING)  
 29/04/2019 : Yvonne RODIER (née RIFFAUT)  
 04/05/2019 : Jean-Marie CALVO  
 02/09/2017 : André MASLE  
 (oubli de transmission de la Mairie d'Issoire en 2017)

## Rappel :

## NOUVEAUX PASSAGES COLLECTES SICTOM

Depuis le 13 mai, une réorganisation des circuits de collecte des ordures ménagères est effective avec un unique passage par semaine, à partir de 5h : le lundi pour Vic Bourg Centre, Est et Sud ; le mardi pour Longues ; le vendredi pour le bourg Ouest et Nord-Ouest, Bord, Lachaux, Brolac, Charbonnier, Enval, Les Pétades, Langlade et la ZAC des Meules. De même pour la collecte des déchets recyclables qui s'effectue une seule fois par semaine, à partir de 5h : le jeudi pour Vic Bourg, Bord, Langlade et la ZAC des Meules ; le mercredi pour Longues, Lachaux, Brolac, Enval, Les Pétades et Charbonnier.

Décidées par le SICTOM Issoire-Brioude, ces modifications ont été mises en œuvre sur la base du constat que de nombreuses poubelles n'étaient collectées qu'une seule fois par semaine. Outre la diminution de la circulation des camions de collecte qui est positive pour l'environnement, cette évolution permet au SICTOM de maîtriser ses charges dans un contexte où les coûts de collecte et de traitement des déchets augmentent pour des raisons techniques ou avec l'augmentation de la fiscalité écologique.

Afin de contribuer à la protection de l'environnement tout en évitant une augmentation de la fiscalité liée à la collecte et au traitement des déchets, le SICTOM agit donc pour la diminution de la production des déchets ainsi que pour améliorer le traitement de ceux qui sont finalement produits.



# 35<sup>ÈME</sup> BROCANTE

## les 20 & 21 juillet

L'association des Artisans et Commerçants de la Comté propose comme chaque année un week-end qui fera le bonheur des antiquaires et brocanteurs. Venez flâner et découvrir les nombreux stands proposés pour l'occasion : Bd du Jeu de Paume, Place de la République, rue du Docteur Malterre, Place Saint-Jean, Bd André Boste, Place du Marché au beurre, rue des Vicaires, place de la Liberté, Bd Guyot-Lavaline et Bd de Beussat.

Certains axes du centre-bourg seront fermés à la circulation afin de garantir la sécurité des piétons.

### Les parkings à votre disposition :

- **pour les riverains** à proximité du centre : la Molière, la Croix du Vent, l'école maternelle Elsa Triolet, le parc Montcervier, nouveaux parkings Bargoin
- **pour les visiteurs** : au stade route d'Ambert, route de Parolines, au Parc Montcervier et place de Verdun près du cimetière. Un service restauration sur place est prévu.

*Réservation exposants obligatoire auprès de Mme Magne Jeannine au 06 85 41 15 26*

## JARDINAGE

interdiction de brûler les déchets verts

**DEPUIS LE 15 NOVEMBRE 2018, UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL INTERDIT LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS** (tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des jardins, etc.), une pratique ayant une incidence sur la qualité de l'air.

Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3<sup>ème</sup> classe pouvant s'élever jusqu'à 450€. Le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie sont préconisés pour les particuliers.

### CENTRE BOURG ACTIF

UNE CAMPAGNE DE PUB NUMÉRIQUE POUR VALORISER LE COMMERCE LOCAL

En partenariat avec l'association des Artisans et Commerçants de la Comté, la municipalité souhaite valoriser les activités commerciales locales du centre-bourg de Vic et de Longues en mettant en avant celles-ci. Pour ce faire, une campagne numérique de communication est proposée et offerte aux acteurs locaux sur les mois de juillet, août et septembre afin de faire davantage connaître leurs commerces et activités.

Les commerçants le souhaitant seront photographiés devant leur commerce et intégrés aux annonces défiant sur les panneaux lumineux d'information de la ville.

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE COMMUNICATION POUR TOUTE DEMANDE :  
emilie.de-miras@mairie-vic-le-comte.fr



# RETOUR EN IMAGES





8



7

- 1 • Basket avec les enfants
- 2 • Carnaval du Comité des fêtes de Longues
- 3 • Marché aux fleurs et de producteurs locaux
- 4 • Concert du Lions Club avec l'Orchestre d'Auvergne
- 5 • Cérémonie officielle en mémoire des déportés - 28 avril
- 6 • Cross des écoles pour ELA
- 7 • Semaine du développement durable - panneaux d'information sur le plan d'eau des Orléaux
- 8 • Veillée du Printemps de la Langue Française au Trampoline
- 9 • Vernissage de l'exposition «L'émoi de l'art brut» en présence de Luis Marcel au Trampoline
- 10 • Théâtre Cendrillon



9



10

# AUVERGNE MAINPAT TIBET

## 1989/2019, 30 ans de défense du peuple tibétain

Les 23 et 24 novembre prochains, Auvergne Mainpat Tibet célébrera lors de son week-end tibétain annuel, ses 30 ans d'existence. Voici quelques dates clés pour bien comprendre l'histoire de cette association humanitaire :

- **le 10 mars 1959**, des centaines de Tibétains se soulèvent contre l'invasion brutale et l'occupation de leur pays par la Chine, commencée en octobre 1950, provoquant une terrible répression et le départ de milliers de Tibétains, du Dalaï Lama et de son gouvernement pour l'exil, au nord de l'Inde.

- **en 1989** le Maire de Laps de l'époque, René Champion, indigné par la répression de la police chinoise contre les Tibétains de Lhassa, a rencontré Annie Lemaire

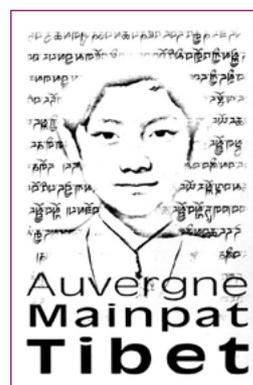
afin de voir ce qu'il était possible de faire pour venir en aide à ce peuple. Ensemble ils créèrent Auvergne Mainpat, rebaptisé depuis Auvergne Mainpat Tibet.

Aucune action n'étant possible au Tibet même, depuis 30 ans l'association intervient dans les 7 villages de Mainpat en participant au financement de projets collectifs et en organisant des parrainages individuels. Elle informe également la population auvergnate de la situation au Tibet et du martyre subi par son peuple depuis 70 ans, proposant des campagnes de soutien en faveur de prisonniers politiques.

Deux rendez-vous annuels sont organisés : au printemps, la Tibé-

taine des Volcans, marche solidaire au départ du Château de Montlosier et à l'automne, le week-end tibétain de Vic le Comte. Pour les 30 ans une rétrospective des actions et un hommage à Annie Lemaire, fondatrice et présidente d'honneur de l'association

constitueront le Week-end tibétain des 23 et 24 novembre 2019.



Plus d'infos sur le site de l'association [www.amtibet.com](http://www.amtibet.com) ou le livret culturel

## L'ASSOCIATION CLÉS au service de tous

CLÉS agit dans le large champ des savoirs de base (français, langue étrangère, illettrisme, alphabétisation). Organisme de formations professionnelles, il les propose aux salariés en insertion.

Des binômes bénévoles-apprenants avancent sur les projets individuels des personnes concernées dans le cadre d'une action d'insertion sociale. Cette année l'atelier expression a réalisé un court-métrage, dans le cadre des Journées Nationale d'Action contre l'illettrisme. Il sera projeté à la Halle du Jeu de Paume lors de la rencontre du 13 septembre 2019.

L'association CLÉS, Créer du Lien par l'Échange de Savoirs, a été fondée en 2014. Le fonctionnement est collégial et les activités s'appuient sur l'engagement des bénévoles et la participation des apprenants.

Dès le printemps, l'association a proposé un accompagnement à la vie associative locale. Il s'agit de répondre aux besoins des bénévoles et des structures : se connaître, s'organiser, mutualiser, créer, développer, ... Des temps d'échanges sont proposés à cet effet, des RDV individuels possibles ainsi qu'une permanence dans les locaux Bâtiment de l'ex-UFTS, 1er étage, Place de l'Olme.



Créer du Lien par l'Échange de Savoirs

### CONTACT

[www.cles-asso.fr](http://www.cles-asso.fr)  
[contact@cles-asso.fr](mailto:contact@cles-asso.fr)

### COURRIER

Mairie, place de l'Hôtel de ville  
63270 Vic le Comte

Alice Jean  
0768812255  
[alice.jean@cles-asso.fr](mailto:alice.jean@cles-asso.fr)

Ida Legagneur  
0750854530  
[ida.legagneur@cles-asso.fr](mailto:ida.legagneur@cles-asso.fr)


 A photograph of Nicolas Garnier and Claudia Nicole Bandera on a stage. Nicolas Garnier, on the left, is wearing a dark suit and glasses, gesturing with his right hand. Claudia Nicole Bandera, on the right, is wearing a light-colored, patterned dress and a pearl necklace, looking upwards. The background is a large green screen displaying a forest scene.
 

# NICOLAS GARNIER

*Il est des vies guidées et construites à partir de rencontres :  
une boîte du Petit Chimiste, un Prix Nobel de physique,  
un étruscologue puis une soprano japonaise.  
Les ingrédients d'un cocktail fou et passionné.*

« Le Petit chimiste pour Noël... et voilà plus de 30 ans déjà que j'ai goûté à ce monde de Lego moléculaire où il y a toujours à apprendre, découvrir et comprendre. » Nicolas Garnier fait des études scientifiques à Clermont-Ferrand, un parcours classique, le concours des Olympiades Nationales puis Internationales de Chimie qui le conduit à Paris puis à Oslo en Norvège, où il rencontre des personnalités qui lui insufflent sa vocation. Élève et aujourd'hui chercheur associé à Normale Sup' de la rue d'Ulm à Paris, il se bâtit une solide formation en chimie analytique, mais aussi en histoire ancienne et en archéologie. Deux mondes qui s'ignoraient et qui pourtant aujourd'hui se parlent à merveille. Ses recherches l'amènent à parcourir le bassin méditerranéen, des côtes du Portugal jusqu'au désert du Moyen-Orient en traversant différentes civilisations : Égyptiens, Grecs, Étrusques, Phéniciens, Puniqes, Nabatéens, Romains, Gallo-Romains, jusqu'aux cultures médiévales et à la cour des Rois de France. Un fil conducteur : les matériaux organiques dont il s'est fait maître en développant des protocoles d'analyse permettant de les identifier sur les parois des objets manipulés au quotidien par les Anciens. Car quoi de plus intrigant et mal connu que l'invisible ? Ses recherches permettent de mieux connaître le commerce antique grâce aux échanges par amphores, aux

pratiques culinaires et surtout funéraires avec l'identification de la composition des offrandes, des parfums et des boissons alcoolisées, notamment le vin dont il est devenu l'expert international.

De l'acide tartrique à la Traviata, il n'y avait qu'un pas à franchir. Ses études de chimie à Paris l'ont aussi amené à découvrir, par le plus grand des hasards, l'Opéra de Paris. Une seconde passion née de la scène de la Folie de Lucia di Lamermoor et qui aujourd'hui est devenue un second travail avec le festival international Tuscania qu'il crée en 2011. L'occasion d'apprendre, toujours, d'aller toujours plus avant et de partager les planches des théâtres avec des artistes à la carrière internationale. Des airs antiques, ce sont aujourd'hui les rôles du grand répertoire lyrique qu'il affectionne d'apprendre aux côtés de maîtres renommés. Après des débuts dans la Traviata (Alfredo), les Contes d'Hoffman (Hoffmann), il interprète le jeune poète romantique Lenski (Eugène Onéguine de Tchaïkovski) et prévoit prochainement plusieurs rôles : Eisenstein (La Chauve-Souris), Nemorino (l'Elisir d'Amore) ou d'autres grands rôles du répertoire romantique italien et français. Une vie doublement passionnée et rome-antique !

## À RETROUVER

9<sup>ème</sup> Festival international Tuscania, du 3/10 au 19/10  
[www.festivaltuscania.com](http://www.festivaltuscania.com)

# JUILLET

## SOIRÉE PADDLE ET KAYAK

**Jeudi 4**

18h30 • Plage de Longues  
Spécifique public féminin  
Club Nautique de Longues

## FESTIVAL DE LA COMTÉ AU CLAIR DE LUNE



**Les vendredis 5, 19 et 26**

21h • Place de l'Olme  
Plus de détails livret culturel

## TOURNOI DE TENNIS (15-18 ANS)

**Samedi 6**

**et dimanche 7**

9h • Complexe sportif de la Banque de France  
Tennis Club

## PADLE CAHUETES

**Les 11, 18 et 25**

18h30 • Plage de Longues  
Réservation obligatoire :  
06.88.56.86.84  
Club Nautique de Longues

## FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET



**Samedi 13**

dès 21h45, départ de la Mairie, retraite aux flambeaux accompagnée de l'Orchestre d'Harmonie et des pompiers. Spectacle pyrotechnique dès 23h, Stade André Boste.

**Dimanche 14**

dès 10h45, cérémonie officielle et défilé suivis d'un apéritif-buffet, Place de l'Hôtel de Ville et cours de l'école primaire J. Prévert. Balades à poneys pour les enfants avec l'association 2001 l'Odyssée du cheval  
10h/18h • Parc Montcervier

## TOURNOI DE TENNIS

**Samedi 13**

**et dimanche 14**

4<sup>ème</sup> série messieurs  
9h • Complexe sportif de la Banque de France  
Tennis Club

## COLLECTE DE SANG

**Vendredi 19**

de 16h à 19h30  
Maison du Temps Libre  
Association Don du sang

## DESCENTES NOCTURNES

**19 juillet et 14 août**

23h • Plage de Longues  
Réservation obligatoire :  
06.88.56.86.84  
Club Nautique de Longues

## BROCANTE, ANTIQUITÉS ET VIDE-GRENIERS, 35<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**Samedi 20**

**et dimanche 21**

Association Artisans et Commerçants de la Comté

## TOURNOI DE TENNIS

**Samedi 20 et dimanche 21**

3<sup>ème</sup> série messieurs  
9h • Complexe sportif de la Banque de France  
Tennis Club

## CENTRE ÉQUESTRE DE VIC

**Balades tous les dimanches**

**jusqu'au 18 août**

de 12h à 18h  
Plage de Longues  
Contact : 06 23 73 71 91  
ou 07 62 94 68 09  
2001 l'Odyssée du cheval

# AOÛT

## TROPHÉE TIMOTHÉE BERTHON 12<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**Dimanche 4**

de 8h à 18h  
Terrain de moto-cross des Chaumes  
Moto Club Vicomtois

## FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE



**Du jeudi 08 au dimanche 11**

Église Saint-Jean et Sainte-Chapelle  
Plus de détails livret culturel

## VIDE-GRENIERS DE LACHAUX

**Dimanche 25**

Inscriptions :  
06.82.08.46.89  
Buvette et restauration sur place  
Comité des Fêtes de Lachaux

# SEPTEMBRE

## PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS JUDO CLUB

**Mercredi 4, samedi 7 et mercredi 11**

de 14h à 18h  
Dojo du Puy Blanc

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 7**

Complexe sportif A. Boste  
Renseignements, inscriptions, démonstrations, essais



## JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Dimanche 8**

Activités du Club Nautique de Longues  
10h • plage de Longues

## FÊTE DU CHEVAL

**Dimanche 8**

de 10h à 18h  
Centre équestre de Vic  
Contact : 06 23 73 71 91  
ou 07 62 94 68 09  
2001 l'Odyssée du cheval

## SOIRÉE DE RENCONTRE

**Vendredi 13**

Avec l'association CLÉS  
Journée nationale d'action contre l'illettrisme  
18h • Halle du Jeu de Paume

## COLLECTE DE SANG

**Vendredi 20**

de 16h à 19h30  
Espace Louis Paulet  
Association Don du sang

## RENCONTRES AVEC ROSELINE VILLAUMÉ

**Vendredi 20**

20h30 • Couvent des Dames  
Les Amis de la Comté Républicaine

## THÉÂTRE : AVEC LA TROUPE IMPRO'VERGNE



**Samedi 21**

20h30 • Halle du Jeu de Paume  
Amicale Laïque section théâtre

## 40<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DES FÊTES DE LONGUES DINER-SPECTACLE

**Samedi 21**

19h • Salle omnisports André Boste  
Réservations obligatoires au 06.88.29.82.34

## JOURNÉE HANDI-KAYAK

**Dimanche 22**

10h • Plage de Longues  
Club Nautique de Longues

# OCTOBRE

## FESTIVAL TUSCANIA



**Les 05, 08, 10 et 15**

Sainte-Chapelle et Halle du Jeu de Paume  
Plus de détails livret culturel

## CONCERT DE LA CHORALE DES AÎNÉS VICOMTOIS

**Samedi 5**

20h • Église Saint-Jean

## LOTO DU CLUB DES AÎNÉS VICOMTOIS

**Dimanche 6**

14h • Espace Louis Paulet

## DÉCOUVERTE TAI CHI CHUAN YOGA NIDRA ET MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE

**Samedi 12**

de 9h à 11h30  
Maison du Temps Libre  
Découvertes adultes  
La tortue et le papillon

**FESTIVAL JAZZ EN TÊTE**

**Samedi 19**

20h30 • Halle du Jeu de Paume  
Plus de détails livret culturel



**CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 11 NOVEMBRE**

Rdv place de l'Hôtel de Ville à 10h45  
Puis à la Halle du Jeu de Paume



**SALON DU VIN AU BON COTEAU**

**Samedi 17 et dimanche 18**

Complexe sportif A. Boste

**CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

**Jeudi 12**

18h30  
Halle du Jeu de Paume  
EMMAC

**NOVEMBRE**

**6ÈME ÉDITION DU BIEN VIEILLIR**

Thématique : la nutrition des seniors  
Programme à venir



**RENCONTRES AVEC PIERRE RAUFAST**

**Vendredi 15**  
20h30 • Couvent des Dames  
Les Amis de la Comté républicaine

**DÉCOUVERTE EN FAMILLE YOGA RELAXATION & MÉDITATION**

**Samedi 09**

de 9h à 11h30  
Couvent des Dames  
La tortue et le papillon

**EXPO-VENTE DU CLUB DES AÎNÉS**

**samedi 16**  
de 9h à 17h  
Salle des aînés  
Espace Louis Paulet

**ATELIER ET BAL TRAD'**

**Samedi 09**

après-midi et soirée  
Espace Louis Paulet  
Trad' en Vic

**REPAS DANSANT**

**Samedi 16**  
20h • Maison du Temps Libre  
Réservations obligatoires au 06.88.29.82.34  
Comité des fêtes de Longues

**LOTO ENSEMBLE POUR NOS ENFANTS**

**Dimanche 10**

Gymnase de la Molière

**LOTO USV GYM**

**Dimanche 17**  
14h30  
Gymnase de la Molière

**COLLECTE DE SANG**

**Vendredi 22**  
de 16h à 19h30  
Espace Louis Paulet  
Association Don du sang

**WEEK-END TIBÉTAIN « 30 ANS DE DÉFENSE DU PEUPLE TIBÉTAIN »**

**Samedi 23 et dimanche 24**  
Halle du Jeu de Paume  
Auvergne Mainpat Tibet  
Plus de détails livret culturel



**DÉCEMBRE**

**29ÈME ÉDITION DU FESTIVAL TRACES DE VIES**

**Jeudi 5 et vendredi 6**

Halle du Jeu de Paume



**SPECTACLE DE NOËL - CIRQUE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE**

**Samedi 7**  
17h  
Maison du Temps Libre  
Comité des Fêtes de Longues

**LES HIVERNALES DE LA COMTÉ**

**Samedi 14 et dimanche 15**

Artisans d'art, marché de Noël couvert, concert de l'Orchestre d'Harmonie et animations diverses  
Espace Louis Paulet, Halle du Jeu de Paume, Trampoline, Sainte-chapelle  
Spectacle sons et lumières place de la République  
Manifestation organisée par la municipalité, l'Orchestre d'Harmonie, Maitières d'Art, l'association des Artisans et Commerçants de la Comté, Ensemble pour Nos Enfants



**SÉANCES DE CINÉMA !**

**SÉANCES DE CINÉ-DISCUSSION**

Les lundis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume les 30/09 et 18/11  
Programmation à venir.  
Films suivis d'un débat.  
Organisées par Ciné-Parc et Les Amis de la Comté républicaine

**SÉANCES DE CINÉMA**

Les mercredis à 20h30 ou 21h en période estivale les 03/07, 24/07, 31/07, 25/09, 06/11, 27/11 et 18/12  
Programmation affichée à la Halle du Jeu de Paume sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr) et sur [www.cineparc.fr](http://www.cineparc.fr)  
Les tarifs : Tarif normal : **5.50€** ; Tarif réduit : **3.50€** (- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires minima sociaux, carte Cézam sur présentation d'un justificatif)



Actualités et détails régulièrement mis à jour : rendez-vous sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr) (rubriques « actualités » et « associations »).



Vos communiqués associatifs et dates de manifestations sont à adresser avant le 4 novembre 2019 à la Mairie : Service Communication, Émilie de MIRAS-VILLENEUVE, pour parution dans le prochain bulletin.



**VILLE D'ART**



**VILLE DE MUSIQUE**



**VILLE SPORTIVE**



**VILLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# le ville de partage

# VIC